

Experts en service automobile (ESA) ACDelco : Directives du programme

Le programme Experts en service automobile (ESA) ACDelco est un programme de fidélisation proposé à tous les Centres de service indépendants (CSI) du Canada en complément du programme actuel ACDelco Centre de service professionnel.

Structure et avantages du programme

- Accès illimité à la formation en ligne.
- L'Assistance routière ACDelco disponible aux clients.
- Points de récompense ACDelco ESA portés sur une carte de récompenses ACDelco Visa ESA ou sous forme de rabais du distributeur. Le nombre de points portés chaque mois sur la carte est fondé sur un minimum d'achats de 1 150 \$ par mois (non cumulatifs) et la récompense en points est de 2 % sur tous les achats ACDelco.
- Taux préférentiels plus faibles de Moneris
- Programme d'uniformes ACDelco – Disponibles à l'achat ou à la location
- Matériel de marketing (inclus dans les envois de marketing portant spécifiquement sur le programme ACDelco ESA).
- Soutien de l'Info-Ligne pour toute demande au sujet de la formation et du programme.

Coût du programme

- 25 \$ par mois facturés au distributeur ACDelco autorisé dont la commandite du membre a été approuvée.
- Trousse de marketing unique de 99 \$ (Le membre peut décider de renoncer à la trousse en choisissant « Ne m'envoyez aucune trousse » dans le formulaire d'inscription ESA).
- Tous les frais sont facturés en dollars canadiens.

Admissibilité au programme ESA ACDelco

- Proposé à tous les Centres de service indépendants (CSI) canadiens.
- Chaque membre doit être un Centre de service indépendant (CSI) canadien qui effectue présentement des achats auprès d'un distributeur ACDelco canadien autorisé. Les concessionnaires GM actifs, les clients parcs, ainsi que les distributeurs et les demi-grossistes, ne sont pas admissibles à ce programme.
- Un Centre de service indépendant est défini comme un établissement indépendant canadien de réparation dont l'activité principale est l'entretien et la réparation des véhicules de ses clients directs, à l'exception des filiales d'équipementiers, des concessions automobiles, des établissements de détail et des corporations qui effectuent eux-mêmes leurs réparations.
- Il faut s'inscrire pour participer.
- L'approbation du distributeur ACDelco commanditaire est exigée, ainsi que celle du chef de district ACDelco pertinent.
- L'inscription doit être faite au nom de la personne et de l'établissement de réparation. Chaque personne doit soumettre toutes ses coordonnées commerciales.

- L'inscription est exigée pour pouvoir prétendre aux récompenses du programme ACDelco ESA. Les directives complètes du programme de récompenses ACDelco ESA sont publiées dans le site www.techconnectcanada.com.

Inscription

- Chaque CSI doit s'inscrire officiellement en remplissant le formulaire d'inscription en ligne dans le site <http://www.TechConnectCanada.com> et en acceptant l'entente ACDelco ESA. Son approbation est ensuite transmise au distributeur ACDelco indiqué, l'approbation finale étant du ressort du chef de district ACDelco. Cette série d'approbations permet d'inscrire automatiquement le client au programme de récompenses.
- La date officielle d'inscription au programme ACDelco ESA est fondée sur la date initiale de soumission du formulaire d'inscription.
- Chaque CSI recevra un code de client exclusif à 6 chiffres commençant par un 5, ainsi qu'un numéro d'identification personnel pour sa carte de récompenses.
- Chaque membre doit être commandité par un distributeur ACDelco autorisé qui doit confirmer sa commandite.
- Chaque atelier indépendant qui s'inscrit a la possibilité de renoncer aux frais uniques de la trousse de marketing en indiquant « NO KIT » dans le menu déroulant du formulaire d'inscription en ligne. Chaque atelier doit payer les frais mensuels qui seront facturés par le biais du distributeur ACDelco commanditaire.
- Si un atelier demande une trousse d'inscription, il peut se la procurer au prix de 99 \$.
- Les établissements possédant plusieurs ateliers doivent payer les frais pour chaque atelier ayant une adresse individuelle.
- Les membres actifs du programme ACDelco Centre de service professionnel (CSP) ne peuvent pas s'inscrire à ce programme.
- Un CSI peut être membre d'un seul programme ACDelco.
- Si un membre du programme ACDelco ESA s'inscrit au milieu d'un mois donné, ses frais initiaux seront traités le mois suivant mais son accès à l'inscription en ligne pourra être accordé avant si les données sont traitées à temps. Les récompenses et la facturation commenceront le mois de l'inscription.

Annulation

- Chaque membre peut annuler sa participation à tout moment pour quelque raison que ce soit mais doit nous en informer avant le 15 du mois et remplir un formulaire d'annulation.
- Si le client annule son adhésion, il ne sera pas facturé et il ne gagnera pas de points pour le mois de son annulation
- S'il advient qu'un atelier de réparation soit racheté par un nouveau propriétaire, celui-ci recevra un nouveau code de client.
- Si un membre du programme ACDelco ESA annule son adhésion pour participer au programme Centre de service professionnel ACDelco (pourvu qu'il n'ait pas été membre CSP au cours des 12 derniers mois), ACDelco inscrira automatiquement le membre à un niveau du programme CSP selon ses achats ACDelco ESA pour l'année à ce jour.
- **Exception** : Si un membre ESA annule son adhésion au programme ACDelco ESA pour s'inscrire au programme ACDelco CSP, les frais d'adhésion ACDelco CSP lui seront facturés pour le mois de son annulation et, le cas échéant, il recevra des points de récompense CSP

pour les achats effectués au cours dudit mois, ainsi que les avantages CSP pour le mois le cas échéant, mais ne sera pas admissible aux avantages ESA.

- Veuillez noter que pour recevoir des points de récompense ACDelco CSP il faut atteindre le seuil d'achats de 1 200 \$ en pièces ACDelco pour le mois spécifique. Pour être admissible, nous devons recevoir le formulaire d'annulation ACDelco ESA ET le formulaire d'inscription ACDelco CSP dans le même mois.
- Si un membre ACDelco ESA décide après six mois de participation au programme de s'inscrire au programme ACDelco CSP, ACDelco examinera ses achats mensuels moyens et placera le CSI dans le niveau CSP approprié pour le restant de l'année, jusqu'à la réattribution traditionnelle des niveaux en fin d'année. Ce niveau pourrait être supérieur au niveau 1 normalement attribué aux nouveaux membres. Le nouveau membre ACDelco CSP sera alors admissible à tous les avantages de son niveau.
- Si un membre du programme ACDelco ESA annule son adhésion pour adhérer de nouveau au programme ACDelco CSP après l'avoir été au cours des douze derniers mois, il sera automatiquement inscrit au niveau 1 et traité comme tout nouveau membre CSP en ce qui a trait à son admissibilité aux avantages du programme CSP et plus particulièrement aux cours de formation animés par un professeur.

Frais d'adhésion et d'administration

- Des frais uniques d'adhésion de 99 \$ s'appliquent (si l'option est choisie).
 - Les membres recevront une trousse de marketing ACDelco ESA.
- Frais mensuels : 25 \$ par mois et par atelier individuel.
- Tous les frais mentionnés incluent les taxes.
- Tous les frais sont facturés chaque mois par ACDelco au distributeur commanditaire ACDelco qui les répercute sur le membre CSI (à la discrétion du distributeur ACDelco).
- Tous les frais additionnels encourus pour les cours de formation animés par un professeur*, suivront les directives de facturation habituelles de ACDelco.
- Tous les frais additionnels encourus pour les cours de formation sera facturé par le secrétariat du programme ESA directement à l'entreprise du membre individuel du programme ESA et payable par carte de crédit ou chèque. Les frais seront générés par General Motors du Canada et payables à elle.
- L'administration du programme ACDelco ESA utilisera des modèles financiers approuvés par GM pour fournir les données à l'appui de crédits/débits de financement.

**Les comptes ESA sont éligibles au tarif réduit de 240,00 \$ par journée de formation et de 120,00 \$ pour les formations d'une demi-journée. Les prix sont susceptibles de changer à tout moment. Les frais d'annulation s'appliquent.*

Communication des achats

- Seuls les achats effectués auprès d'un distributeur canadien ACDelco autorisé et communiqués par eSmart seront admissibles au programme de récompenses. La communication manuelle n'est pas offerte.
 - Pour se qualifier au programme de récompenses, chaque distributeur ACDelco doit obligatoirement avoir autorisé l'atelier et l'avoir taggé dans eSmart aux fins de communication des achats.

- Les membres ACDelco ESA peuvent acheter auprès de plusieurs distributeurs ACDelco. Chaque distributeur ACDelco doit tagger tous les membres du programme ACDelco ESA afin de pouvoir communiquer leurs achats dans eSmart.

Programme de récompenses ESA ACDelco

- Tous les centres de service indépendants (CSI) qui sont actifs dans le programme des experts en service automobile (ESA) sont admissibles au programme de récompenses ACDelco.
- Pour participer, vous devez être inscrit au programme.
- Les récompenses ESA peuvent être portées à la carte Visa ESA rechargeable ou versées sous forme de rabais aux membres du programme par les distributeurs ACDelco attitrés.
- L'option de récompenses est en vigueur pour les achats effectués à compter du 1^{er} janvier 2018
- Aucune exception ou modification ne pourra être faite pour l'option de récompenses sélectionnée, qui restera en vigueur pendant toute l'année 2018. Lorsque le membre du programme a sélectionné l'option de récompenses, celle-ci est maintenue toute l'année pour toutes les récompenses admissibles.
- Il sera possible de changer d'option chaque année. Les membres du programme ESA ACDelco pourront changer d'option de récompenses chaque année. La prochaine mise à jour aura lieu du 1^{er} au 31 décembre 2018 et sera en vigueur pour les récompenses à partir du 1^{er} janvier 2020.
- Si un détenteur de compte passe du programme Centre de service professionnel (CSP) d'ACDelco au programme ESA ACDelco, il peut changer d'option de récompenses à l'extérieur de la période de mise à jour annuelle (c.-à-d. changer le type de récompense choisi pour CSP).
- Les inscriptions doivent être faites au nom d'une personne; les personnes doivent entrer l'adresse commerciale au complet, afin d'assurer que le titulaire de carte inscrit reçoit tous les dépôts admissibles sur une seule carte.
- Un seul propriétaire/gérant principal par centre de service indépendant (CSI) peut s'inscrire. Pour être admissible aux points de récompense ACDelco ESA, chaque atelier individuel doit s'inscrire au programme ACDelco ESA.
- Les concessionnaires GM, les demi-grossistes et les distributeurs ACDelco ne sont pas admissibles aux points de récompenses ESA ACDelco.
- Les achats des membres du programme ESA ACDelco peuvent être faits uniquement chez un distributeur canadien autorisé de la gamme complète de produits ACDelco.
- Consultez www.TechConnectCanada.com pour les directives complètes sur les récompenses ESA ACDelco.

Païement des droits d'inscription

- Tous les frais d'inscription seront facturés par ACDelco au distributeur commanditaire ACDelco qui facturera à son tour le membre ACDelco ESA.
- Les gestionnaires du programme ACDelco ESA se serviront des modèles financiers approuvés par la GM pour fournir les données sur les crédits et les débits.
- Tous les ateliers clients seront inscrits avec le code de base de données secondaire qui s'applique pour permettre à tous les intervenants ACDelco d'effectuer le suivi précis des achats du membre ACDelco ESA.



ACDelco se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme en tout temps et pour quelque raison que ce soit. Les achats falsifiés ou communiqués en retard seront refusés. Les membres CSP ne sont pas admissibles à cette promotion. Les concessionnaires GM et autres concessionnaires de voitures neuves en activité, ainsi que les distributeurs et les demi-grossistes, ne sont pas admissibles à ce programme.